



AMBASSADE DE SUISSE
EN GRÈCE

ATHÈNES, le 2 octobre 1968.

Réf.: 551.31 - C/rg

ad Pro.-Griech.376.0

Monsieur Raymond P r o b s t
Délégué aux accords commerciaux
Division du commerce
Département fédéral de l'économie publique
B e r n e

Chronométrage sportif -
Ecole d'horlogerie

Monsieur l'Ambassadeur,

Pour votre information, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint copie de la lettre que je viens d'écrire et de remettre à M. Constantin Aslanidis, secrétaire général des sports, au sujet des questions suivantes:

- 1^o utilisation par la Grèce de chronomètres de fabrication suisse;
- 2^o inauguration de l'école d'horlogerie créée à Athènes en 1966 par la Fédération suisse des associations des fabricants d'horlogerie.

ad 1^o Entrevue avec M. Aslanidis du 2 octobre

J'ai dit à mon interlocuteur qu'au moment où l'équipe nationale grecque de football s'apprête à partir pour Berne en vue d'y disputer un match dans le cadre du championnat mondial, j'attachais du prix à l'entretenir tout d'abord du problème du chronométrage sportif de fabrication suisse. Sans me plaindre de ce qui s'était passé en faveur de la concurrence japonaise, je me suis borné à relever que mon pays serait heureux de fournir à l'avenir à la Grèce du matériel de chronométrage pour les manifestations et installations sportives.

M. Aslanidis, officier de carrière jouant un rôle influent derrière les coulisses (et qui a d'ailleurs pris part au coup d'Etat du 21 avril 1967), m'a confirmé que la qualité de la montre suisse lui est bien connue ainsi que l'importance du chronométrage

- 2 -

sportif. En prévision des grandes manifestations sportives en Grèce, il avait demandé une offre à la maison Omega. Les autorités grecques auraient été disposées à donner la préférence à cette maison, même si ses prix étaient légèrement supérieurs à ceux de la concurrence. Malheureusement, cette entreprise, sans doute parce qu'elle était absorbée par le chronométrage des jeux olympiques de Mexico, a paru se désintéresser de cette affaire. C'est alors que les Japonais ont surgi. Ils ont remis leur matériel de chronométrage gratuitement, à des fins évidemment publicitaires. La Grèce ne pouvait qu'accepter ce don. Les Japonais ont en outre envoyé des techniciens pour l'emploi des appareils. Le tout a fonctionné à l'entière satisfaction de la Grèce lors des jeux balkaniques le mois passé, a précisé M. Aslanidis. Ces techniciens japonais reviendront l'an prochain pour le championnat européen. M. Aslanidis regrette que les Suisses, par leur indifférence (sic), aient ainsi permis aux Japonais de prendre pied en Europe.

J'ai demandé ensuite à mon interlocuteur si d'autres possibilités se présenteraient de placer en Grèce des appareils de chronométrage. M. Aslanidis m'a répondu par l'affirmative. La Grèce en aura effectivement besoin, m'a-t-il dit, pour le nouveau stade olympique à construire près d'Athènes; ensuite pour le stade déjà terminé à Thessalonique; plus tard pour le stade de Patras. En outre, m'a-t-il dit, la Grèce a au programme la construction de nombreuses piscines couvertes à Athènes, à Glyfada, au Pirée, à Volos et à Lesbos. Quand les travaux seront avancés, la question de l'acquisition du matériel de chronométrage se posera. Les autorités grecques feront un appel d'offres et invitent dès à présent l'Ambassade de faire valoir son influence pour que les maisons suisses se montrent cette fois d'esprit plus coopératif. M. Aslanidis a déjà chargé le Comité olympique de Grèce d'établir ses besoins de chronométrage en ce qui concerne la piscine la plus avancée pour demander des offres en Suisse; il en est de même de la société gérante du champ de courses de chevaux, au Phalère, pour se procurer l'appareil de contrôle à l'arrivée des chevaux.

A ma question de savoir quand la Grèce aura besoin de notre coopération, M. Aslanidis m'a répondu: pas avant 1969.

A titre anecdotique, je signale que M. Aslanidis s'est renseigné sur ce qui est devenu M. Perreten, compatriote instructeur de ski, dont vous vous souvenez probablement. Jeune officier, M. Aslanidis a été l'élève du moniteur suisse Perreten il y a plus de quinze ans, époque certainement encore vivante dans vos souvenirs. J'ai saisi cette occasion pour lui dire quelle est actuellement votre qualité et que c'est vous qui vous occupez à Berne du problème des appareils suisses de chronométrage.

avril 67.
(un moment
ou parlait
de nov. 68)

ad 2° Inauguration de l'école d'horlogerie

Pour ce qui est de ce point, je puis me borner ici à donner mon plein appui à la proposition que vous a faite M. Bourgnon dans sa lettre du 25 septembre. J'ai quelques difficultés à suivre M. Gérard Bauer quand il suggère de donner la plus grande simplicité à l'inauguration de l'école horlogère suisse en Grèce.

Comme vous le savez, M. Vovolinis, sous-secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil, s'est montré spontanément favorable aux intérêts suisses, notamment à l'école horlogère, dirigée par M. Fatis, si bien qu'il me paraîtrait difficile de ne point le convier à prendre part à la cérémonie d'inauguration. Il faudrait également inviter M. Aslanidis susnommé, ne serait-ce qu'à cause de son rôle en qualité d'éminence grise. Enfin, il me paraîtrait correct d'adresser également une invitation au ministre de l'éducation nationale, dont relève l'éducation horlogère en Grèce, et, enfin, au ministre de l'industrie, également intéressé.

Vous m'obligeriez vivement en me faisant savoir si nous pouvons préparer les choses comme je le suggère. La cérémonie consisterait surtout à visiter les locaux, à montrer les instruments et à échanger quelques discours d'usage.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse:

A. Curtet

1 annexe